

Madame Fadila Khattabi

Ministre Déléguée chargée des personnes handicapées
auprès de la ministre des Solidarités et des Familles
14 av Duquesne
75007 Paris

Paris, le 13 octobre 2023

Objet : Prise de contact, demande de rendez-vous, droits aux vacances des personnes en situation de handicap suite au rapport IGAS

Madame la Ministre Déléguée,

Au nom de l'UNAT, l'Union Nationale des Associations de Tourisme en plein air, je souhaite tout d'abord vous présenter toutes mes félicitations pour votre nomination au poste de ministre déléguée chargée des personnes handicapées.

L'Union rassemble les acteurs touristiques et des vacances qui s'inscrivent dans le champ non lucratif de l'économie sociale et solidaire. Elle fédère notamment de nombreux organisateurs de séjours pour les personnes en situation de handicap détenteurs de l'agrément VAO.

Le secteur des vacances pour les personnes en situation de handicap traverse aujourd'hui une crise profonde. Il subit de plein fouet les conséquences de la crise du recrutement, la hausse des prix et la complexité administrative.

Au cours de la nuit du 9 août dernier, un très violent incendie s'est déclaré dans deux gîtes de vacances à Wintzenheim, causant la mort de onze personnes. A la suite de cet événement dramatique, vous avez saisi l'Inspection Générale des Affaires Sociales afin qu'elle examine les dysfonctionnements à l'origine de cette tragédie et formule des recommandations relatives à l'encadrement des vacances adaptées organisées. Le rapport met en lumière de légitimes préoccupations concernant la sécurité et le bien-être des personnes en situation de handicap lorsqu'elles participent à des activités de vacances ou de loisirs.

L'UNAT, en tant que tête de réseau du Tourisme social et solidaire, a pris connaissance de ces préconisations. Certaines de ces recommandations suscitent une forte inquiétude parmi nos membres dans la mesure où ils craignent que les nouvelles réglementations évoquées dans le rapport ne désincitent les hébergeurs touristiques à accueillir des personnes handicapées et ne conduise à réduire l'accès au départ en vacances des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de la circulaire interministérielle du 6 octobre 2023 relative au respect des règles de sécurité incendie sur les lieux de séjours de vacances adaptées organisées (VAO). Nous sommes évidemment très attentifs et impliqués face à la nécessité de garantir la sécurité des personnes en situation de handicap lors des séjours VAO et nous nous y conformerons évidemment. Nous observons cependant un glissement de la responsabilité de contrôle de la conformité des hébergements vers les organisateurs de séjours, dont ce n'est pas le rôle premier.

Enfin, nous avons par ailleurs bien noté que le rapport IGAS préconisait la mise en place d'une mission plus large sur la question des vacances adaptées organisées.

Afin de mieux appréhender les enjeux soulevés par le rapport de l'IGAS et plus globalement de partager avec vous la vision de l'UNAT sur l'avenir du secteur des VAO, je sollicite un rendez-vous auprès de vous.

Nous pourrions venir accompagné de la présidente de l'Association Tourisme et Handicaps et du président du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés, tous deux partenaires de l'UNAT et avec lesquels nous partageons des enjeux communs.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande et pour votre engagement en faveur des personnes en situation de handicap. Je me tiens à votre disposition pour fixer un rendez-vous à votre convenance. Il est urgent d'agir afin que ces personnes et leurs proches puissent partir en vacances comme tous nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre déléguée, l'expression de mes sincères salutations.

Michelle Demessine
Présidente de l'UNAT
Ancienne ministre du Tourisme

